



# BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

## Travaux de la vigne et du vin

### Spécialité : travaux de la vigne (B.P.A. – T.V.V.)

**En  
formation continue**

#### Durée

861 heures (en moyenne) en centre et 385 heures (en moyenne) en stage en entreprise.

#### Dates

Octobre - juin

#### Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

#### Lieu

Campus Provence-Ventoux  
CFPPA  
310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

#### Mode de financement et tarif

Nous contacter.

## Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage  
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90  
cfppa.carpentras@educagri.fr  
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>  
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat  
sur notre site internet.

#### Contact :

Ludovic Clémenson 04 90 60 80 90  
ludovic.clemenson@educagri.fr

### Le travail et les métiers

Le salarié, ouvrier qualifié, effectue les travaux de culture ainsi que la conduite et l'entretien courant du matériel d'exploitation sous la responsabilité du chef d'exploitation ou d'un cadre.

**Les débouchés :** ouvriers hautement qualifiés et ouvriers saisonniers qualifiés sur une exploitation viti-vinicole ; possibilité d'évolution en interne (chef d'équipe, tracteuriste).

**Poursuites d'études :** Brevet Professionnel.

### Objectifs pédagogiques

- UC G1 Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives au domaine civique, social et économique
- UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles dans une perspective de développement durable
- UCO 1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite de la vigne et à l'élaboration du vin
- UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation vitivinicole
- UCS 1 TVV : Réaliser les travaux d'entretien du vignoble
- UCS 2 TVV : Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement
- UCS 3 TVV : Mettre en œuvre des opérations mécanisées d'entretien du vignoble dans le respect des règles de sécurité et d'environnement
- UC 9 et UC 10 : Etude approfondie d'un thème :  
Réaliser la conduite de l'olivier, culture et entretien d'un verger d'oliviers,  
Réaliser la vente au caveau  
Guider une équipe sur un chantier

### Public concerné et mode de financement

Demandeur d'emploi ; Aide familial ;  
Salarié d'entreprise en CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; contrat de professionnalisation ; CPF.

Mode de financement : Région Sud/FSE ; autres financements : nous contacter.

### Prérequis

- Avoir 1 an d'expérience professionnelle
- Etre en bonne condition physique en lien avec le métier,
- Disposer d'une prescription par le réseau de prescripteurs reconnu par la Région : Missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE de PACA.

### Modalités pédagogiques

La formation se déroule en apport théorique au CFPPA et pratique sur l'exploitation du lycée ou entreprise.

## Contenu de la formation

<b>Trois unités capitalisables générales (UCG)</b>	
UC G1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle Utiliser les mathématiques dans les situations professionnelles Utiliser les technologies de l'information et de la communication
UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique	Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial
UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles dans une perspective de développement durable	Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles (écosystème, ressources naturelles, acteurs,...) Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine
<b>Deux unités capitalisables d'option (UCO)</b>	
UCO 1 : Mobiliser, en vue de sa pratique professionnelle, les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite de la vigne et à l'élaboration du vin	Mobiliser des connaissances relatives aux plantes et à leur milieu de culture ( sol, climat, cycle de végétation, reproduction, ...) Mobiliser des connaissances relatives à la conduite du vignoble (système de production, itinéraires techniques, ...) Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives à la transformation du raisin (vendanges –vinification- élevage
UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation vitivinicole	Mobiliser les savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels et installations (moteurs et transmissions mécaniques, ...) Mobiliser les connaissances techniques relatives aux matériels ( tracteurs, automoteurs, outils et équipements de la cave)
<b>Trois unités capitalisables de spécialité (UCS)</b>	
UCS 1 TVV	Réaliser les travaux d'entretien du vignoble (remplacement, entretien palissage, travaux en vert,...)
UCS 2 TVV	Réaliser les tailles de production, de restructuration et de formation suivant le système de taille pratiqué localement
UCS 3 TVV	Mettre en oeuvre des opérations mécanisées d'entretien du vignoble dans le respect des règles de sécurité et d'environnement (conduite tracteurs et outils, protection phytosanitaire, ...)
<b>Deux unités capitalisables d'adaptation régionale (UCARE)</b>	
UC 9 et UC 10 Etude approfondie d'un thème	- Conduite de l'olivier : culture et entretien d'un verger d'oliviers - Vente au caveau - Guider une équipe sur un chantier Autres Ucare possibles en lien avec d'autres CFPPA

## Modalités d'évaluation

Evaluations en situations professionnelles et entretien d'explicitation.

## Validation de la formation

La formation est organisée en unités capitalisables (UC).

Le candidat ayant validé les 10 unités capitalisables se verra attribuer le BPA TVV spécialité travaux de la vigne, diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 3. (Fiche RNCP 4892)

Dans le cadre d'une validation partielle, les UC sont acquises pour une durée illimitée.

REMARQUE : les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés en entrée.



*Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.*

*Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : [armelle.perri@educagri.fr](mailto:armelle.perri@educagri.fr)*